L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Ch...

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 19 JUIN 1889.

PETITES ANNONCES.

PERDUE.—Aux environs du Marché Français et de la rue Ste-Anne, jeudi, 13 du courant, une petite montre d'homme, simple boîtier. La personne qui la rapportera au No 36 rue Marigny, recevra une récompense libérale. 19 juin—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN parfait jardinier, muni des meilleures recommandations, désire trouver de l'emploi en ville ou à la campagne. S'adresser: Gérard, rue Toulouse, 7. 16juin—7f

DEMANDE d'emploi.—Une jeune fille Française désire être employée par une famille allant en France. S'adresser à Mme Fourcade, coin Hôpital et Dauphine. 13 juin—2 sem

UN Louisianais désire enseigner le français et l'anglais dans une famille à la campagne ou de l'autre bord du lac pour sa pension. L'arrangement serait pour l'été. Ecrire à F. E. S., bureaux de l'Abeille. 29mai—

A VENDRE.

A VENDRE.—2 belles et jeunes juments par B. Pierre, aux Fair Grounds, Gentilly Road, porte members' entrance. 16juin—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Colisée entre Robert et Soniat, la rue en arrière étant la rue Perrier, Sixième District.

Eureka Homestead Society vs Bailey Duke Legras.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,418.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 20 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro 312, borné par les rues Colisée, Soniat, Perrier et Robert, désigné comme lot No 6, sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 24ème jour d'avril ——; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Colisée, sur une profondeur de cent un pieds entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur, de Jacob Briva, conformément à un acte pardevant M. T. Ducros, notaire, en date du 14 mai 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 juin—19 27—juillet 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

d'un remorqueur de premier ordre connu comme le E. A. Burke,

et deux barges de premier ordre, connues comme "Maude McLain" et "Keystone", ensemble avec les agrès, poulies, appareils, meubles, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un ordre de vente en date du 9 mars 1889, dans l'affaire de

L. O. Desforges & Co vs. leurs créanciers No 26,390,

et de trois writs de fieri facias dans les affaires qui suivent, à savoir:

Fort Pitt National Bank of Pittsburgh vs Joseph B. Williams.—No 26,214.

Fort Pitt National Bank of Pittsburgh vs Joseph B. Williams.—No 26,215.

Mechanics' National Bank of Pittsburgh vs Joseph B. Williams.—No 26,216.

Et aussi en vertu d'un ordre de cour dans l'affaire de

Fort Pitt National Bank of Pittsburgh vs Joseph B. Williams.—No 26,214,

en date du 17 mai 1889, le tout à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Le remorqueur "E. A. Burke" et les deux barges "Maude McLain" et "Keystone", ensemble avec tous les agrès, poulies, appareils, meubles, etc., comme ils se trouvent maintenant dans le fleuve Mississipi, à Alger, près du débarcadère du ferry du Troisième District.

Livrés dans l'affaire de l'insolvable.
Saisi dans les affaires ci-dessus et autres.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mai—18.25—juin 1.8.15.19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines à coudre, machines, moteur électrique, Lingerie pour messieurs, etc.

Wilson frères vs Crescent City Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 juin 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No 205 rue du Canal.

1° Tout le contenu du dit local, consistant en machines, moteur électrique, machines à coudre, vitrines, étagères, comptoirs, meubles, etc. Aussi un grand lot d'objets de toilette pour hommes, et un grand lot de chemises, cols, etc., de bijouterie, articles de fantaisie, etc., le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

2° Le terme non expiré du bail du dit local No 205 rue du Canal, à raison de $150 par mois payable mensuellement et expirant le 1er octobre 1890, conformément au bail de Mme Thos Dugan et le terme non expiré du sous bail d'une partie du dit local, à raison de $50 par mois payable mensuellement et expirant le 1er octobre 1890, conformément au bail entre le défendeur et le District Assembly No 102, Knights of Labor et aussi le droit d'occupation conformément aux dits baux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
12 juin—12 15 19 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve Benjamin Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,275—Division B.—Attendu que Félix Borne a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Benjamin Borne, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 juin—18 22 27

Succession de Frank Lamanette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 27,244 — Division C.—Attendu que Mme Agnès Lamanette a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Lamanette, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juin—14 19 23

Succession de Michael Monahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,254—Division D.—Attendu que Mary E. Monahan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Monahan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juin—14 19 23

Succession de Joseph Yates.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 24,989 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12juin—12 18 21

Succession de Mme N. M. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,200—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hunter Stewart et Théodore C. Stewart, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11juin—11 15 20

Succession de Samuel Dowty et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,831—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William A. Dowty, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS. Greffier.
11 juin—11 15 20

Succession de Edward A. Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,410—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edwin ... Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 juin—13 19 23

Avis aux créanciers hypothécaires.

Qu'il soit connu que, quand un acte de vente est exécuté en son et au profit d'un acquéreur de propriétés foncières à lui vendues pour taxes, si lesdites propriétés ne sont pas rachetées à une date quelconque pendant l'année qui suivra l'inscription au bureau des Aliénations, dans la paroisse où sont situées lesdites propriétés, cette inscription au bureau des Aliénations ou des Hypothèques aura pour effet de canceller et d'abolir toutes les hypothèques conventionnelles et judiciaires. (Sect. 63 de la loi 85 de 1888.)
I. W. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 29ème jour de Juin A. D. 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous

BLANKS, Mme A. E.—
Taxe de 1888, montant à...........$3 60
2. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Macarty, Washington, Burdette et Levée, désignés comme lots Nos 15 à 21 dans l'ilet No 37, les lots Nos 1 à 19 mesurant 150 pieds de face à la rue Macarty sur 105 pieds de profondeur, le lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Macarty et Burdette, le lot No 21 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur.

BLANCHARD, L. M. T.—
Taxe de 1888, montant à...........90c
3 Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Benadette, Washington, Edinburgh et Seizième, désigné comme ilet No 544 mesurant 300 pieds de face sur 220 pieds de profondeur.

BOURG, JOSEPH—
Taxe de 1888, montant à...........60c
6. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Levée et Oliver, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 28, mesurant 57 pieds de face à la rue General Scott sur 43 pieds de profondeur sur une ligne et 72 pieds sur l'autre.

BOWERS, WM. B.—
Taxe de 1888, montant à...........$4 80
7. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Deuxième et Burthe, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 95 mesurant 60 pieds de face à la rue Short sur 125 pieds de profondeur.

CELESTIN, JOACHIM—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
12. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Leonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No. 147, mesurant 30 pieds de face à la rue Leonidas sur 120 pieds de profondeur.

COLLINS, SUC. de A. S.—
Taxe de 1888, montant à...........60c
13. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ann, Millaudon, De Armas et Clinton, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No. 33 mesurant 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

COLES, Mme JOSEPH—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
14. Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esther, Millaudon, Clinton et Ann désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 30 mesurant 30 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

DEPEE, Mme JOHN M—
Taxe de 1888, montant à...........60c
15. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Lowerline, General Scott et Levée désigné comme lot No 13 dans l'ilet No. 18 mesurant 37 pieds de face au Chemin Public sur 131 pieds de profondeur, sur une ligne, 153 pieds sur l'autre ligne et 60 pieds dans le fond, formant l'encoignure du Chemin Public et de la rue Lowerline.

DRESSEL HARRY—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
16. Un lot de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, situé sur la levée Protection, Bord du Lac.

EDWARDS, W. W.—
Taxe de 1888, montant à...........$1 80
19. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Plum et Cinquième désignés comme lots C et D dans l'ilet No 1o7, mesurant 60 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur.

EDWARDS, W. W.—
Taxe de 1888, montant à...........$2 40
20. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Plum, Cambronne et Quatrième, désignés comme lots No 12 et lots Nos 15 à 19 dans l'ilet No 148, le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur, le lot No 15 mesurant 30 pieds de face à la rue Plum, sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Plum et Jefferson, les lots Nos 16 à 19 mesurant 120 pieds de face à la rue Plum sur 120 pieds de profondeur.

ESTERS, Mme M.—
Taxe de 1888, montant à...........$2 70
21. Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, bornés par les rues Washington, Burdette, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos 15, 16, 17 et 18 dans l'ilet No. 154, les lots Nos. 15, 16 et 17 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur, le lot No 18 mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

FRERET, WM—
Taxe de 1888, montant à...........$4 20
22 Deux ilets de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Seizième, Dix-septième et l'avenue Carrollton, désignés comme ilets Nos 580 et 589, mesurant 651 pieds de face à la rue Dublin sur 291 pieds de profondeur.

FERRAU, M.—
Taxe de 1888, montant à...........$12 00
23. Douze lots de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison Green, Cambronne et Sixième désigné comme lots Nos 6 à 17 dans l'ilet No 210 les lots Nos 6 à 9 mesurant 120 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Madison et Green les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos 13 à 17 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Cambronne et Green.

FORTIER SUC. de Vve B. N.—
Taxe de 1888, montant à...........90c
24 Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Septième, Short et Cohn désignés comme lots Nos 8 à 12 dans l'ilet No 246, les lots Nos 8, 9 et 10 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Washington et Cohn; les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

FORTIER, SUC DE Vve B. N.—
Taxe de 1888, montant à...........60c
25. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Hillary, Adams et Anne, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 35, mesurant 30 pieds de face à la rue DeArmas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

FORTIER, SUC DE Vve B. N.—
Taxe de 1888, montant à...........$1 80
26. Un ilet de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clinton, Millaudon, Levée, et le fleuve Mississipi, désigné comme 10 lots Nos 1 à 10 dans l'ilet No 14 mesurant 390 pieds de face à la rue Clinton sur 60 pieds de profondeur.

FORTIER, SUC DE Vve B. N.—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
27. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Général Scott, Levée et le Chemin Public désigné comme 14 lots Nos 1 à 14 dans l'ilet No. 15, mesurant 518 pieds de face à la rue Millaudon sur 131 pieds de profondeur.

FORTIER, SUC DE Vve B. N.—
Taxe de 1888, montant à...........$6 00
28 Dix-huit lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Lowerline, Levée et le Chemin Public, désignés comme lots Nos 1 à 8, 14 à 18 et 21 à 25 dans l'ilet No 18; les lots Nos 1 à 8 mesurant chaque 39 pieds de face à la rue Levée sur 131 pieds de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Levée et Général Scott; les lots Nos 14 à 18 mesurant chaque 60 pieds de face au Chemin Public sur 153 pieds de profondeur; les lots Nos 21 à 25 mesurant chaque 60 pieds de face au Chemin Public sur 153 pieds de profondeur, le lot No 25 formant l'encoignure du Chemin Public et de la rue Général Scott.

FORTIER, SUC DE Vve B. N.—
Taxe de 1888, montant à...........75c
29. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Levée, Oliver et Général Scott, désignés comme lots Nos. 3 et 6 dans l'ilet No. 20; le lot No 3 mesurant 40 pieds de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur sur une ligne et 105 pieds sur l'autre, le lot No 6 mesurant 40 pieds de face à la rue Général Scott sur 92 pieds de profondeur sur une ligne et 54 pieds sur l'autre.

FORTIER, SUC DE Vve B. N.—
Taxe de 1888 montant à...........$2 10
30. Cinq lots de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Levée et Wall, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 5 et 13 dans l'ilet No 21; le lot No 1 mesurant 84 pieds de face à la rue Wall sur 70 pieds de profondeur, formant un triangle, les lots 2 et 3 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur, le lot No 2 formant l'encoignure des rues Millaudon et Wall: le lot No 5 mesurant 86 pieds de face à la rue Millaudon sur 104 pieds de profondeur; le lot No 13 mesurant 29 pieds 11 pouces de face sur 100 pieds de profondeur.

FORTIER, SUC. DE Vve B. N.—
Taxe de 1888, montant à...........$3 00
31 Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, Esther, Hillary et Clinton, désignés comme lots Nos 4 à 6, 16 et la moitié du lot No 13 dans l'ilet No. 29, les lots Nos 4 à 6 mesurant 90 pieds de face à la rue Anne sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, le lot No 16 et la moitié du lot No 13 mesurant 45 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

FORTIER, SUC. DE Vve B. N.—
Taxe de 1888, montant à...........$2 70
32. Six lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esther, Millaudon, Lower Line et Anne, désignés comme lots Nos 16 à 21 dans l'ilet No 31, mesurant 180 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

GAINES, J. H.—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
33. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Madison, Zimple et Dublin, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 135, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.

GAINES, JOHN H—
Taxe de 1888, montant à...........$3 00
34. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary Deuxième et Adams désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 98 mesurant 60 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

GERMAIN, GEORGE—
Taxe de 1888, montant à...........$1 50
35. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, situé sur la Levée de Protection, bord du Lac.

GRENNON, JAMES—
Taxe de 1888, montant à...........$1 90
36 Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Napoléon et Neuvième, désigné comme lot No — dans l'ilet No 311, mesurant 180 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 275 pieds de profondeur, formant l'encoignure des avenues Carrollton et Napoléon et l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Short.

HART, BENJAMIN—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
40. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Live Oak, Clay, Treizième et Colapissa, désigné comme ilet No 441, mesurant 300 pieds 6 pouces de face à la rue Live Oak sur 300 pieds de profondeur.

HART, WILLIAM—
Taxe de 1888, montant à...........$12 00
41. Une bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises, contenant 12 chambres avec corridor au rez-de-chaussée, galeries, mansarde, citerne et autres dépendances mesurant 78 pieds sur 128 pieds de profondeur et se trouvant à la limite du Nouveau Chenal Coquillé et à environ un point d'à pic droit d'à peu près 100 pieds des rives du Lac Pontchartrain, et d'à peu près 96 pieds du Nouveau Canal; la dite bâtisse est érigée sur deux portions de terre appartenant une partie à l'Etat de la Louisiane et l'autre partie à Charles T. Howard; la dite bâtisse est connue sous le nom de "New Lake House."

HAMMOND, W.—
Taxe de 1888, montant à...........24c
42 Quatre lots de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Stroelitz, Jefferson Leonidas et Dix-septième, désignés comme lots Nos 17 à 20 dans l'ilet No 593, mesurant 120 pieds de face à la rue Stroelitz sur 120 pieds de profondeur.

HEBERT, VICTOR—
Taxe de 1888, montant à...........$1 50
45 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Adams, Hillary et Anne, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 35, mesurant 61 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue DeArmas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues DeArmas et Adams.

HOYT, AGENT CHARLES—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
48. Un lot de terre, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, situé sur la levée Protection, Bord du Lac.

JAUNDOT HYPOLITE—
Taxe de 1888, montant à...........$6 30
49. Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Neuvième, Lowerline, et Cypress, désigné comme lot No — dans l'ilet No 283 mesurant 152 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adams sur 154 pieds 6 pouces de profondeur.

JANEAUX, Vve CELESTE—
Taxe de 1888, montant à...........$2 40
50. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Zimple et Quatrième, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 138 mesurant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur.

JOHNSON, E—
Taxe de 1888, montant à...........$3 60
51. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Macarty, Hillary, Clinton et De Armas désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 40, mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 150 pieds de profondeur.

JURGENS, HENRY—
Taxe de 1888 montant à...........$3 60
52. Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burdette, Adams, Green, et Sixième désigné comme l'ilet No 216 mesurant 341 pieds de face à la rue Burdette sur 300 pieds de profondeur.

LAKE, ORLOFF—
Taxe de 1888, montant à...........60c
54. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Huso, Short et Commercial, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No. 50, mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur 95 pieds de profondeur.

LOUISIANA HOMESTEAD ASSOCIATION.
Taxe de 1888, montant à...........$4 80
55 Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Adams, Burdette, Napoléon et Dixième désigné comme l'ilet No 317 mesurant 301 pieds de face à la rue Adams sur 300 pieds de profondeur.

MATRANGA, SALVATORE—
Taxe de 1888, montant à...........$1 50
56 Un ilet de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Jackson, Mary, Cypres et Huitième désigné comme l'ilet No 270 mesurant 301 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

MATRANGA, SALVATORE—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
57 Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Jackson, Mary, Cypress et Neuvième, désigné comme l'ilet No 295, mesurant 301 pieds de face à la rue Mary sur 300 pieds de profondeur.

MATRANGA, SALVATORE—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
58. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Jackson, Hillary Grove, Cypress et Neuvième désigné comme ilet No 296, mesurant 301 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

MAJOR HERMOGENE—
Taxe de 1888, montant à...........$0 60
59 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hampson, Burdette Adams et Deuxième désigné comme lot No 7 dans l'ilet No. 81 mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

MUIR, ALECK—
Taxe de 1888, montant à...........$6 00
60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, situé sur la levée Protection bord du Lac désigné comme lot No 3 mesurant 75 pieds de face à la levée Protection sur 100 pieds de profondeur.

MULFORD, Mme MARY J.—
Taxe de 1888, montant à...........$4 20
61. Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Macarty, Adams et Commerciale, désignés comme lots Nos 3 à 11 dans l'ilet No 46, les lots Nos 3 à 9 mesurant 210 pieds de face à la rue Adams sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Adams et Macarty et le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Macarty sur 150 pieds profondeur.

McKENZIE, PETER—
Taxe de 1888, montant à...........$10 90
62. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Huso, Washington et Perle, désignés comme lots Nos 1 à 5 dans l'ilet No 66; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Washington; les lots Nos 2 et 3 mesurant 60 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 120 pieds de profondeur; le lot No 4 mesurant 30 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Huso; le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

PAICHOUX, H.—
Taxe de 1888, montant à...........$3 00
63 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans situé sur le Nouveau Chemin Coquillé.

PARLANGE, HENRY—
Taxe de 1888, montant à...........$1 80
64. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Laurel Grove, Mary, Colapissa et Quatorzième, désigné comme l'ilet No. 478, mesurant 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 300 pieds de profondeur.

PENNY, JESSE—
Taxe de 1888, montant à...........90c
65. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Forsbey, Washington et Quinzième, désignés comme lots Nos 17 à 19 et 23 et 24 dans l'ilet No 503 les lots Nos 17 à 19 mesurant 90 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur et les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Forsbey sur 150 pieds de profondeur.

PETERS Mme CATHERINE—
Taxe de 1888, montant à...........36c
66 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Nelson Adams, et Dixième, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No. 348 mesurant 60 pieds de face à la rue Burdett sur 130 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Burdette et Nelson.

PROCTER, J. et C. SHEPPARD—
Taxe de 1888 montant à...........90c
67. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Plum et Quatrième, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No. 154, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

RAYMOND, G.—
Taxe de 1888, montant à...........$3 00
68. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Clinton et Troisième, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No102, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

REILLY, SUC. de JOHN—
Taxe de 1888, montant à...........$3 90
69. Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Zimple Hillary, Clinton, et Troisième désignés comme lots Nos 12 à 20 dans l'ilet No 125, le lot No 12 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Zimple et Hillary; les lots Nos 13 à 19 mesurant 210 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur, le lot No 20 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Zimple et Clinton.

ROBERTSON, ELIZA—
Taxe de 1888, montant à...........$1 80
70. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeannette Cambronne, Jefferson et Sixième, désigné comme lot No 23 ou "F" dans l'ilet No 197 mesurant 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur.

ROTH, PETER—
Taxe de 1888, montant à...........$3 00
71 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'ilet No. 145 mesurant 60 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur.

ROSENTHAL, SOLOMON—
Taxe de 1888, montant à...........$3 60
72. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désigné comme lot No 22 "C" dans l'ilet No 87, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 97 pieds de profondeur.

ROCHESTER, Mme JOHN J.—
Taxe de 1888, montant à...........$10 80
73. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Perle et l'avenue St-Charles, désigné comme lot No 13 et le fond des lots Nos 14 à 17 dans l'ilet No 63. le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 122 pieds 2 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur, et le fond des lots Nos 14 à 17 mesurant 20 pieds de face à la rue Hillary sur 122 pieds 2 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur.

SCHNECKENBERGER, J.—
Taxe de 1888, montant à...........$2 40
76. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, situé sur la levée Protection, bord du Lac désigné comme lot No 7 mesurant 75 pieds de face à la Levée Protection sur 100 pieds de profondeur.

SPONTONO, SUC. DE L—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
79. Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Adams, Burthe et Hillary, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'ilet No 103, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Troisième et Adams.

STUBBS, Mme C.—
Taxe de 1888, montant à...........$24
80. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Zimple, Monroe et Troisième, désignés comme lots Nos 35 et 38 dans l'ilet No 114 mesurant 61 pieds de face à la rue Léonidas sur 150 pieds de profondeur.

TEBBE, JR, HENRY—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
81. Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos 5 à 8 dans l'ilet No 131, mesurant 120 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

THOMPSON, JOSEPH C.—
Taxe de 1888, montant à...........$18
83. Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, contenant 226 99/100 acres, plus ou moins, et borné au sud par le Chemin du Coteau de la Métairie, à l'ouest par le N. O. Jefferson and Lake Pontchartrain R. R., au nord par Mme Théodore Bruning et à l'est par le N. O. Canal and Banking Co et le Cimetière de la Métairie.

VILLE MARIE J. R.—
Taxe de 1888, montant à...........96c
84. Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Millaudon, Clinton et Wall désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 21, mesurant 29 pieds 11 pouces de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur.

VOGEL, SUC. DE WM—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
85. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Pritchard et Deuxième, désigné comme l'ilet No 40, mesurant 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 300 pieds de profondeur.

WARNER, LUCY A.—
Taxe de 1888, montant à...........$1 35
86 Trois lots de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Lower Line, Millaudon et Anne, désignés comme lots Nos 2, 3 et 4 dans l'ilet No 32 mesurant 90 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds de profondeur.

WEBSTER DANIEL—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
87. Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Mary, Monroe, Seizième et Stroelitz, désigné comme l'ilet No 574 mesurant 300 pieds de face à la rue Mary sur 300 pieds de profondeur.

WILSON, DANIEL—
Taxe de 1888, montant à...........$2 40
88 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, situé sur la levée Protection, Bord du Lac.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

I. W. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Quatrième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 29eme jour de Juin A. D., 1889 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

FINNEY, No 2, JOHN—
Taxe de 1888, montant à...........$12
1. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, St-Charles, Ste-Marie et Prytania, désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'ilet No 208, mesurant 58 pieds de face à la rue St-André sur 110 pieds de profondeur.

HENDERSON, MARY W.—
Taxe de 1888, montant à...........$6 00
2. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Camp, Chestnut et Quatrième, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 165, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 119 pieds de profondeur.

KEOGH, SUC DE Mme MARY—
Taxe de 1888, montant à...........$15 00
3. Un lot de terre avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, St-Thomas, Chippewa et Ste Marie, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 69 mesurant 32 pieds de face à la rue Félicité sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Félicité et St-Thomas.

PRITCHARD, RICHARD—
Taxe de 1888, montant à...........$2 40
4. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Sixième et Upperline, désigné comme la reste de l'ilet No 406.

RICHARDS, FRANK A.—
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
6. Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Philip, Willow, Claiborne et Jackson désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 329, mesurant 6? pieds 2 pouces de face à la rue Philip sur 101 pieds 11 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur.

ROMAN CATHOLIC SISTERS OF MERCY—
Taxe de 1888, montant à...........$18 00
7. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, Constance, Magazine et Ste-Marie, désigné comme lot No 79 dans l'ilet No 137 mesurant 64 pieds de face à la rue St-André sur 87 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Constance.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

I. W. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 6ème jour de Juillet A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, 1887, 1886, 1885 et 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois pour les taxes de 1886, 1887 et 1888, et un pour cent par mois pour les taxes de 1884 et 1885, jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessement pour l'année, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ANTZ, GEORGE J.—
Taxe de 1887, montant à...........$3 00
Taxe de 1888, montant à...........$2 25
1. Vingt-huit lots de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St-Patrick, Palmyre et Banks, désignés comme lots Nos 1 à 28 dans l'ilet No 821; le lot No 1 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 100 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Palmyre et St-Patrick; les lots Nos 2 à 9 mesurant chaque 31 pieds 5 pouces de face sur 100 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Palmyre sur 100 pieds 6 pouces de profondeur; les lots Nos 11 à 13 mesurant chaque 32 pieds 4 pouces de face à la rue Olympia sur 157 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; les lots Nos 26 à 28 mesurant chaque 32 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue St-Patrick sur 157 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur.

ANTZ, HENRY—
Taxe de 1886, montant à...........$3 00
Taxe de 1885, montant à...........$1 80
Taxe de 1884, montant à...........$2 70
Taxe de 1888, montant à...........$3 00
2. Seize lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St-Patrick, Palmyre et Banks, dans l'ilet No 821.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à...........$10 20
3 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie, Erato et Peters, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'ilet No 46 mesurant 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à...........$18
4. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et Peters, désignés comme lots Nos 25 et 26 dans l'ilet No 46 mesurant 63 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

BATSON, SUC. DE W. N.—
Taxe de 1885, montant à...........$21
7. Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, Race et Orange, désignés comme lots Nos 28 à 30 dans l'ilet No 4, mesurant 79 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 128 pieds de profondeur.

BURKE, Mme E. A.—
Taxe de 1884, montant à...........$90
Taxe de 1885 montant à...........$90
Taxe de 1888, montant à...........$90
8 Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Camp, le Cercle Tivoli, les rues St Joseph, Delord et St-Charles désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 182, mesurant 36 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp sur 122 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur.

BATSON, Vve N.—
Taxe de 1885, montant à...........$21 06
9. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Tchoupitoulas, Orange et Peters désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 40, mesurant 58 pieds de face à la rue Race sur 75 pieds de profondeur sur une ligne et 168 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre.

CARTER, Mme ANNA H.; Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à...........$60
10 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Calliope, Prytanie et Clio, désignés comme lots Nos 1 et 19 dans l'ilet No. 184 mesurant 53 pieds de face à la rue St Charles sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Charles et Calliope.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING.
Taxe de 1888, montant à...........$150 00
11. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Carondelet, Union et Baronne, désigné comme lot No 15, dans l'ilet No 228, mesurant 42 pieds de face à la rue Gravier sur 103 pieds de profondeur.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à...........$54
12. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Julia, St-Joseph et St Charles, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 181, mesurant 28 pieds de face à la rue Camp sur 173 pieds de profondeur

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH Mme CORA H. OGDEN ET Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à...........$10 20
13. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, St-Charles, Carondelet et Terpsichore, désigné comme lot No 210, dans l'ilet No 270 mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Melpomène sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

DONOHUE, MARY—
Taxe de 1888, montant à...........$3
14. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Jane, Perdido, Claiborne et Poydras, désigné comme lot No 21, dans l'ilet No 441, mesurant 32 pieds de face à la rue St Jane sur 75 pieds de profondeur.

ECKERT, JOHN—
Taxe de 1888 montant à...........$1 80
15 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido désigné comme lot No 46 dans l'ilet No 601, mesurant 2? pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad sur 253 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur.

FINNEY, JOHN—
Taxe de 1886 montant à...........$7 20
Taxe de 1887, montant à...........$7 20
Taxe de 1888, montant à...........$7 20
16. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Poydras, Lafayette et Rampart, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 295, mesurant 40 pieds de face à la rue Bassin sur 85 pieds de profondeur

MOTHE, GUILLAUME—
Taxe de 1885, montant à...........$4 20
18. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Perdido et Poydras, désigné comme lot No 21, dans l'ilet No 517, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

HENRY, J. B.—
Taxe de 1886, montant à...........$2 40
Taxe de 1887, montant à...........$2 40
Taxe de 1888, montant à...........$2 40
20 Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Washington, Short, le Chemin Coquillé et la rue Aglaé, désigné comme l'ilet No 770.

HARTIGAN, WM.—
Taxe de 1886, montant à...........$1 50
21 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tonti, Florida Landing, Rocheblave et Lafayette, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 561 mesurant 54 pieds de face à la rue Tonti sur 100 pieds de profondeur.

JACQUIER, JOSEPH—
Taxe de 1888, montant à...........$12 00
22 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Poydras, Lafayette et Howard, désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'ilet No 343; le lot No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur 107 pieds 8 pouces de profondeur; le lot No 5 mesurant 25 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Liberté sur 107 pieds 8 pouces de profondeur.

KELLY, Vve E.—
Taxe de 1887, montant à...........$4 80
25. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Prieur, Perdido et Poydras, désigné comme lot No 28 dans l'ilet No 495, mesurant 29 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur sur 106 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 101 pieds 2 pouces sur l'autre.

LACROIX, SUC. de FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
Taxe de 1885, montant à...........$2 40
Taxe de 1886, montant à...........$2 40
Taxe de 1887, montant à...........$2 40
Taxe de 1888, montant à...........$2 05
26. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Miro, Gravier et Tonti, désignés comme lots Nos 7 à 11 dans l'ilet No. 547, mesurant 137 pieds de face à la rue Perdido sur 130 pieds de profondeur, un lot formant l'encoignure des rues Perdido et Tonti.

LACROIX, SUC. DE FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Taxe de 1885, montant à...........3 00
Taxe de 1886, montant à...........3 00
Taxe de 1887, montant à...........3 00
Taxe de 1888, montant à...........2 05
27. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Broad et White, désignés comme lots Nos 31 à 36, dans l'ilet No 601, mesurant 198 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC. FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à...........$2 10
Taxe de 1885, montant à...........2 10
Taxe de 1886, montant à...........2 10
Taxe de 1887, montant à...........2 10
Taxe de 1888, montant à...........1 80
28 Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré White, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos 11 à 17, dans l'ilet No 614, mesurant 210 pieds de face à la rue Dupré sur 144 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC. DE FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à...........$1 80
Taxe de 1885, montant à...........$1 80
Taxe de 1886, montant à...........$1 80
Taxe de 1887, montant à...........$1 80
Taxe de 1888, montant à...........$1 35
29. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Perdido, Dupré et Gravier, désignés comme lots Nos 29 à 34 dans l'ilet No 614 mesurant 179 pieds de face à la rue White sur 144 pieds de profondeur.

NORTHINGTON, SUC de GEO.—
Taxe de 1886, montant à...........$2 16
Taxe de 1888, montant à...........$1 65
31. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Gravier, l'avenue Tulane et la rue Tonti, désigné comme lot No 81 dans l'ilet No548, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Miro sur 151 pieds 3 pouces de profondeur.

NEGROTTO, DOMINGO Jr—
Taxe de 1887, montant à...........$9 00
Taxe de 1888, montant à...........$9 00
32 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Franklin, Terpsichore et Bassin, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 216, mesurant 22 pieds de face à la rue Melpomène sur 127 pieds 9 pouces de profondeur.

HEMS, OTTO—
Taxe de 1887, montant à...........$4 80
33. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Willow, Thalie et Clara, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 420, mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 96 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Melpomène et Willow.

PORTFOUS, MARGT. A.—
Taxe de 1887, montant à...........$6 60
Taxe de 1888, montant à...........6 60
34. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot No 13, dans l'ilet No 352, mesurant 32 pieds de face à la rue Liberté sur 125 pieds de profondeur.

SLOCOMB, Mlle IDA A.—
Taxe de 1888, montant à...........$210
35. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Natchez et Magasins, désignés comme lots Nos 29 et 30 dans l'ilet No 131, mesurant 53 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 160 pieds de profondeur.

SHEPHERD, HENRY—
Taxe de 1888, montant à...........$15
36. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hunter, Peters, Tchoupitoulas et Thalie, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 45 mesurant 106 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hunter sur 124 pieds 6 1/2 pouces de profondeur, sur une ligne et 120 pieds sur l'autre ligne.

SLIDELL, SUC. DE JNO, ou C H. BREEN—
Taxe de 1884 $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1885 $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1886, $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1887, $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1888, $10 20 Suc. Jno. Slidell ou C. H. Breen.
37. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Poydras Rampart, Perdido et Dryades, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 270 mesurant 46 pieds de face à la rue Poydras sur 64 pieds de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Taxe de 1885, montant à...........$1 20
Taxe de 1886 montant à...........$1 20
Taxe de 1887, montant à...........$1 2
Taxe de 1888, montant à...........$1 20
41. Le moitié d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre Lowerline, Vénus et Aglae, désigné comme la moitié de l'ilet No 742.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à...........$1 80
Taxe de 1885, montant à...........$1 80
Taxe de 1886, montant à...........$1 80
Taxe de 1887, montant à...........$1 80
Taxe de 1888, montant à...........$1 80
42 Un ilet de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, borné par la rue Télémaque, le Canal à dessèchement, les rues St Pierre et Vénus, désigné comme ilet No 721.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à...........$6 00
Taxe de 1885, montant à...........$6 00
Taxe de 1886, montant à...........$6 00
Taxe de 1887, montant à...........$6 00
Taxe de 1888, montant à...........$4 50
43. Une partie d'un ilet de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Cleveland, Helena et Virginie, désignée comme une partie de l'ilet No 847, mesurant 87 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 123 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Palmyre et Virginie.

WILSON, JNO.—
Taxe de 1886, montant à...........$4 20
Taxe de 1887, montant à...........4 20
Taxe de 1888, montant à...........4 20
46. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magazine, Robin et Constance, désigné comme lot No 16, dans l'ilet No 144, mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue Race sur 99 pieds de profondeur.

WILSON, JOHN—
Taxe de 1887, montant à...........$30 00
Taxe de 1888, montant à...........$30 00
47. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magasin, Robin, Race et Constance, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 144, mesurant 40 pieds de face à la rue Magazine sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai toutes parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

C. HARRISON PARKER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 4 juin 1889.

PAR LE CONSTABLE.

John Clark vs Joseph H. Weber.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 11 011—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Deuxième et Troisième, mesurant 55 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation, sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Troisième, étant le lot entier désigné comme lot No 19, moins 29 pieds 8 pouces pris de l'arrière du dit lot, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par Jos. H. Weber de la Hibernia Insurance Company, d'après un acte pardevant W. J. Castel, notaire, le 3 décembre, 1883. C. O. B. 118, folio 355.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans
29 mai—29—juin 5 12 19 26 29

Julia Kiernan vs. George Rickie ou Ricks.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 12,257.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 26ème jour de juin 1889, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enliassé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15juin—15 19 26

AVIS AUX CREANCIERS.

Joseph Vahlmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,120—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par le Dr Paul Von Seydewitz syndic des créanciers dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19, 23, 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,268—Division B.—J. W. H. Eckert vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, J. William H. Eckert, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, à son bureau, No 21 Passage de la Bourse, en cette ville, jeudi, le 18me jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Jno. D. Grace, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
H. MOLAISON, Député Greffier.
15juin—4f au 18 juil

H. Damiens vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 26,182—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Damiens, comme syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juin—14 19 23

PEERLESS DYES Les meilleures.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de choix sur lequel on peut bâtir, rue Rousseau, entre Joséphine et Jackson.

A L'ENCAN.

Succession de Daniel O'Regan.

No. 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juin, 1889, il sera vendu à l'encan:

Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Rousseau, Fulton, Joséphine et Jackson. Le terrain mesure 31 pieds de façade rue Rousseau sur 110 de profondeur, et est situé dans un quartier populeux, près de la Brasserie Louisiana.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1889, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
19juin—19 29—6 13 20 juil

PAR JAS P. GUINAULT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques rue du Port Nos 14, 16 et 18 près du fleuve.

Maison en bois rue Mandeville No 61 entre les rues Royale et Chartres.

Vente pour effectuer un partage.

Michel Meilleur vs Charles Cavarec, tuteur et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 25,430

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 20 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 13 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Esplanade, Royale et Chartres, mesurant 37 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'ilet borné par les rues Port, Enghien, Decatur et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue du Port 67 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur le séparant du lot de l'encoignure, 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue North Peters et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat

Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé.
19juin—16 22 29—6 13 20juillet.

Magasin en briques à quatre étages, No 133 rue Decatur.

John P. Gaspard vs. ses créanciers—No 23,871.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1889, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, St Louis et Toulouse, désigné par le lot No 78 et mesurant 16 pieds de face à la rue Decatur la même largeur sur la ligne du fond, sur 84 pieds de profondeur entre lignes parallèles, incluant cinq pieds de passage sur une allée en commun ouvrant sur la rue Toulouse.

Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant
Acte de vente pardevant E. Bonny, notaire.
11 juin—11 15 22 29—6 13 juil

Propriétés de choix

Près du Marché Poydras.

Deux résidences en briques, à étage, rue Carondelet, Nos 109 et 111.

Magasin en briques, à étage, rue Poydras, No 184.

Un ilet de terre, avec bâtisses, à Carrollton, à trois ilets du fleuve et dans l'avenue St-Charles.

Quatre lots de terre faisant face aux rues St-Louis et Robertson, près du Southern Brewery.

Vente pour effectuer un partage.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 26 981—Division E.

John B. Schmitt et al. vs. Madame E. E. Brondwell et al.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74. en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 31 mai 1889, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'ilet compris entre les rues Poydras, Baronne Carondelet et Lafayette, étant à une distance de 95 pieds 9 pouces de la rue Carondelet, et mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Poydras sur 158 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée du côté le plus rapproché de la rue Carondelet. Les bâtisses et améliorations comprennent une maison en briques à étage, loué à MM. Larrieu et Mandot à raison de $55 par mois. Le magasin est désigné par le No 184 rue Poydras.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même district et ilet, étant à une distance de 79 pieds 7 pouces de la rue Poydras, et mesurant 19 pieds, 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de quatre pieds de large dans le fond allant de la rue Carondelet et ouvrant sur la rue Poydras. Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence en briques à étages, portant le No 109 rue Carondelet—loués $30 par mois.

3° Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même district et ilet, attenant à la propriété ci-dessus et secondement décrite; lequel lot de terre étant à une distance de 99 pieds 4 pouces de la rue Poydras et mesurant 19 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles; avec l'usage d'une allée de quatre pieds de large dans le fond allant de la rue Carondelet et ouvrant sur la rue Poydras. Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence en briques à étage, portant le No 111 rue Carondelet, loués $30 par mois.

4° Quatre lots de terre attenants avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet No 192, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 5, d'après un plan annexé à un acte de vente par Mossy & Cook, passé devant Louis T. Caire, alors notaire, le 17 septembre, 1831. Les dits lots ont les dimensions suivantes, savoir—

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent, chacun, 32 pieds de face à la rue St-Louis, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—le lot No 3 étant à une distance de 32 pieds de la rue Robertson. Les améliorations consistent en une maison en bois, construite sur l'arrière des dits lots, et un grand hangar faisant face à la rue St-Louis, occupé par un maréchal ferrand et atelier de charronage.

Le lot No 5 mesure 28 pieds de face à la rue Robertson, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouve à une distance de 100 pieds de la rue St Louis. Ensemble une maison en bois, double, etc, etc, loué $8 par mois.

5° Un ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème district de cette ville, borné par les rues Clinton, Hillary, Commercial et Macarty, mesurant 300 pieds de face aux rues Clinton et Hillary, et 275 pieds de face aux rues Macarty et Commercial. Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en bois à l'angle des rues Clinton et Commercial; une autre à l'angle des rues Clinton et Macarty; et un cottage situé au centre de l'ilet et faisant face à la rue Clinton—citernes, lieux d'aisance, etc., etc.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié au comptant et la balance à un crédit d'un an en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement des dits billets. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 et se conformeront à toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs feront un dépôt comptant de 10 pour cent sur le prix d'acquisition.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire.
2 juin—2 8 15 22 29—6 juil

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

Nos 421, 421 1/2, 423, 423 1/2 et 425 rue Chippewa.

Succession de F. P. Burger.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.—No 17 128.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 16 rue Bourbon—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 22 mai 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Washington et Quatrième, désigné par le No 17, et mesurant 28 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Chippewa 110 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Quatrième, et 116 pieds 6 pouces sur le côté le séparant du No 18: tous plus ou moins, en mesure américaine.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, attenant au précédent et désigné par le No 18, et mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 111 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté le séparant du No 17, et 112 pieds 8 pouces sur l'autre ligne le divisant du lot No 19, le tout plus ou moins, mesure américaine.

3° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 19 et mesurant 19 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Chippewa, 112 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 18 et 113 pieds 2 pouces sur l'autre ligne, tout plus ou moins, mesure américaine. Pour les améliorations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer, en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1889. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
26 mai—26 1, 8, 15, 22, 29 juin.

Succession de François Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25 984—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank Vallette, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 juin—11,15,20

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

Dans le Troisième District,

Coin des rues Union et St-Claude, No 534 rue St-Claude entre Champs-Elysées et Marigny, en face du dépôt du Shell Beach Railroad.

Succession de J. P. Roncée.

No 16,417—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet — SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date respectivement du 22 avril 1889, du 24 avril 1889 et du 23 mai 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Amour maintenant Remparts, St-Claude anciennement Bons Enfants et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé en l'étude de —— Lacoste, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit: le lot No 4, 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude, anciennement Bons Enfants, sur une profondeur de 96 pieds; le lot No 5 mesure 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude anciennement Bons Enfants, sur une profondeur de 128 pieds: le lot No 6 mesure 31 pieds de face à la rue des Bons-Enfants sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois connue par le numéro municipal 534 rue St-Claude, ayant 5 chambres et une petite cuisine attenante, deux caves, deux puits, écurie, lieux d'aisance, galerie de côté, à l'arrière jardin de fruits et de fleurs, etc.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Bons Enfants, Bagatelle et Remparts, se touchant et un formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants, mesurant 69 pieds 5 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur et de face à la rue Bons-Enfants de 63 pieds 6 pouces, et l'autre mesure 58 pieds 4 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 63 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en trois maisons en bois ayant quatorze ou quinze chambres, cuve, lieux d'aisance, puits, etc. Le coin est occupé comme marché. Pour les distributions, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié au plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un an, avec billets garantis par privilège de vendeur et par hypothèque, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; dix pour cent de dépôt. L'acquéreur assumera les taxes de 1889, en sus du prix de la vente, et toutes les clauses usuelles de garanties.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25mai—25—1 8 15 22 29juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Parr et épouse.

No 25,856.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 mai 1889 et signé le 23 mai 1889 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre mesurant 90 pieds 1 pouce 4 lignes de largeur, parallèle à la rue Dauphine, anciennement Grands Hommes commençant sur la ligne du fond de la propriété de Mlle Alignot, faisant face à la rue Dauphine, et s'étendant en profondeur entre lignes égales et parallèles, incluant la largeur de la rue Bourgogne, anciennement Craps, qui n'est pas encore ouverte, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et sujet à une certaine servitude consentant un passage ou une allée, comme il est spécifié dans un certain acte de partage entre le dit feu Henry Parr et Valentin Shambacker, par acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire, le 9 février 1869 par lequel le dit feu Henry Parr a acquis la propriété ci-dessus décrite, enregistré au bureau des transferts, livre 98 folio 3.

2° Une portion de terre mesurant 72 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts, anciennement Amour, s'étendant en profondeur, entre deux lignes égales et parallèles, à la rue Bourgogne, anciennement Craps, qui n'est pas encore ouverte, sur laquelle elle a la même façade de 72 pieds 5 pouces et 2 lignes, incluant une moitié de la rue Mathilda, qui n'est pas encore ouverte; laquelle portion de terre a été également acquise par le dit défunt ci-dessus mentionné.

3° Une portion de terre mesurant 72 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude, anciennement Bons Enfants, s'étendant en profondeur à la rue Remparts, anciennement Amour, sur laquelle elle a la même façade de 72 pieds 5 pouces et 2 lignes, bornée sur un côté (le plus proche de la ville) par la propriété Tobacco Warehouse ou ses représentants. Acquis par le dit défunt ci-dessus mentionné.

4° Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6, sur un plan de J. Communy, en date du 17 mars 1842, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, ladite portion mesurant au pied américain 142 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, anciennement Grands Hommes, et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Bourgogne, anciennement Craps qui n'est pas encore ouverte, bornée sur le côté le plus haut par la propriété appartenant à la succession de Henry Parr, et le côté du bas par la propriété de Jos. Sambola, ou ses représentants. Acquis par le défunt de Claude Tibbet et enfants, par acte passé le 1er août 1871 pardevant A. Dreyfous, notaire, enregistré au Bureau des transferts, livre 100, folio 663.

5° Quatre lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, dans l'ilet No 1, maintenant 416, sur un plan dressé par R. Ridieu & Co., le 8ème jour de novembre 1836, déposé à l'étude de —— Mossy, notaire. Le dit ilet est compris entre les rues Marais, St-Claude, anciennement Bons Enfants, Joséphine et Mathilda. Lesquels lots de terre mesurant, chacun, au pied anglais, 29 pieds et 9 pouces de face à la rue St Claude, anciennement Bons Enfants, par 127 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur.

Le lot No 4 forme l'encoignure des rues St-Claude et Mathilda. Acquis par le défunt du shérif de cette paroisse à une vente faite par lui le 21 août 1877, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de cette paroisse, dans l'affaire de Eva Mahew vs Susannah Maver, No 8,428, du docket de la dite cour, laquelle vente a été dûment enregistrée au bureau du greffier de la dite cour, dans le livre des actes No 21, folios 363 à 366, et au bureau des transferts, livre 110 folio 206.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'ilet numéro cent quatre-vingt-trois, borné par les rues Poland, Lesseps, Casacalvo ou Royale et Grand-Hommes, maintenant Dauphine, sur un plan dressé par A. Castaing, le 11 novembre, 1858, et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire; le dit lot mesure au pied américain, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Poland, à une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, acquis par le défunt de la succession de Joseph Knight, d'après acte passé le 6 décembre 1858, pardevant le dit notaire. A. Dreyfous.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, et désigné par le No 6, dans l'ilet No 7, maintenant 398, borné par les rues Marais, autrefois Moralès, St Claude, autrefois Bons-Enfants, Presse et St Ferdinand, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 1er juin 1831, et déposé en l'étude de Charles Janin, ancien notaire, par acte de vente du 10 du même mois et de la même année. Le dit lot mesure, au pied américain, 46 pieds 8 pouces de face à la rue Marais, autrefois Morales sur 118 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; il a été acquis par le défunt de Jean Prat, par acte passé le 7 septembre 1867 pardevant le dit notaire Dreyfous, et enregistré au bureau des aliénations, livre 92, page 349.

8° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'angle des rues Espagnol et St-Claude, autrefois Bons-Enfants, désigné par le No 2 de l'ilet 104, maintenant 393, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, ancien notaire, le 10 octobre 1837. Le dit lot mesure, au pied anglais, 33 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue St-Claude, autrefois Bons-Enfants, sur 75 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Espagnol: il a été acquis par le défunt de Jacques Zaoud, par acte passé le 7 octobre 1885, pardevant le dit notaire, Dreyfous, enregistré au bureau des aliénations, livre 90, page 37.

9° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, formant l'angle des rues Chartres et Enghien, dans l'ilet borné par ces deux rues et les rues Decatur et Port. La dite portion de terre mesure 30 pieds 7 4/8 pouces de face à la rue de Chartres, 90 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Enghien, et environ 90 pieds 10 4/8 pouces de profondeur de l'autre côté, vers la rue Port, le tout en mesure américaine. Cette propriété a été acquise par le défunt de Charles W. Lorentz et autres, par acte passé le 21 janvier 1878 pardevant ledit notaire, A. Dreyfous, enregistré au bureau des Aliénations, livre 109 page 357.

10° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Montreuil, 3me district de cette ville, désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 6 (maintenant 285), borné par les rues Piété, Désirée, Bourgogne, autrefois Craps, Remparts autrefois Amour, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 16 juin 1831, et déposé au bureau de O. De Armas, notaire. Le dit lot formant l'encoignure et mesure, selon le plan ci-dessus, 54 pieds 8 pouces et demi de face à la rue Désirée, sur 129 pieds de profondeur et face à la rue Remparts, autrefois Amour. Cette propriété a été acquise par le dit défunt de Louis Bernard, par acte passé le 9 janvier 1847, pardevant Joseph Cuvillier, notaire.

Conditions—Un tiers comptant et le reste un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs en sommes de série à la convenance des héritiers, portant intérêt à 8 pour cent à partir des dates jusqu'à paiement, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, devant renfermer les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat et aux frais des acquéreurs qui paieront les taxes de 1889 en sus du montant d'adjudication; et un dépôt de 10 0/0 des montants de leurs enchères, dans les mains de l'encanteur, au moment de la vente.

La propriété au coin des rues St Claude et Mathilda sera vendue sujette au bail et droit d'occupation de John Parr, bail expirant le 31 octobre 1892, avec le privilège de le renouveler pour deux années de plus, conformément à un acte passé pardevant Charles Bolle, notaire, en date du 8 octobre 1888; et la propriété au coin des rues Amour, ou Remparts, et Désirée sera vendue sujette au bail de Gerhard ...sabrick à vingt cinq dollars par mois, expirant le 31 juin 1889, avec privilège de le renouveler pour une année.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 29

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur—Abonnement à toutes les publications—Distribution à domicile. 28mai—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PHARMACIE.

Bon vouloir, patronage, meubles, etc.

Succession de Léon Arland.

No 27,158—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—LUNDI 1er juillet 1889, à 10 heures A. M., il sera vendu, sur les lieux, coin des rues Dauphine et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 juin 1889, pour le compte de la succession ci-dessus:

1° Le contenu de la pharmacie, ensemble avec le bon vouloir, patronage, les vitrines, prescriptions, balances pour comptoir, distillerie, comptoirs, installations, le magasin, coffre-fort, vitrines, médicaments, parfumeries et tous les articles qui appartiennent en général à une pharmacie pour en conduire les affaires; le tout sera vendu en bloc.

2° Un grand assortiment de meubles pour salon, salle à manger, chambre à coucher et corridor, literie, tapis, meubles, glaces et autres articles trop longs à énumérer.

Le tout d'après un inventaire enregistré à la Cour Civile de District, dont une copie peut être vue au bureau de l'encanteur.
19 juin—19 23 28—1 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur dans le Sixième District, rue Tolédano. Patente de terre, Jugement, billet de crédit, etc. Mme A. S. Barnes et John H. Page vs. Mme Eliza Anne Page et als.—No 25 110.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI 13 juillet 1889, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 13 mai 1889 et signé le 17 mai 1889, et par le consentement des parties intéressées, enregistré le 3 juin 1889, dans la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Camp et Magazine et l'avenue de la Louisiane, désigné comme lot No 23, sur un plan à l'étude de T. Guyol, notaire, et mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Tolédano, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

2° Une certaine patente de terre No 468, donnée par W. B. Armstrong, enregistreur du bureau des terres et H. C. Warmoth, gouverneur de la Louisiane pour quatorze acres et quarante-six centièmes.

3° Un certain jugement en faveur de John Page contre le Board of Administrators of the Insane Asylum pour $490.77 avec intérêts à 8 pour cent à partir du 2 mars 1871 et les frais, rendu par la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans No 2312.

4° Un certain billet de crédit ou un ordre tiré par Josiah Fisk, le 11 mai 1881, pour $300 avec intérêt de 8 pour cent à partir de la date.

Pour plus amples informations concernant la patente, jugement et billet de crédit dans les paragraphes deux, trois et quatre, voir l'inventaire déposé à la cour.

Conditions—Pour les biens immobiliers un tiers comptant et le reste à un et deux ans, la portion à crédit sera garantie par privilège de vendeur et hypothèque; les billets porteront intérêt à 8 pour cent et contiendront les clauses usuelles. Pour les biens mobiliers au comptant.

Acte de vente pardevant Ferdinand Kirchner, notaire aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 15 22 29 juil 6 13

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, piano, outils de charpentier, outils de machiniste.

Dans l'affaire de la succession de E. A. Borne et épouse.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet.—JEUDI le 27 juin 1889 à 11 heures a. m., au local situé rue Jefferson, entre Zimple et Quatrième, dans le Septième District, anciennement Carrollton, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," Dossier 27,116, daté du 13 juin 1889—

Un lot de meubles de maison, piano, outils de charpentier, outils de machiniste, conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier dans les affaires ci-dessus mentionnées. Conditions—Comptant avant livraison. 15juin—à la date

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La belle maison de résidence en bois, No 726 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa.

Le cottage double de choix, Nos 28 et 28 1/2 rue Louisa, entre Royale et Chartres.

Succession de Wm E. Hunter, décédé, Dossier No 26,773.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la même Cour, Division A, en congé dans le moment; décret daté du 23 mai 1889, Dossier No 26,773, pour le compte de la succession de William E. Hunter, décédé, il sera, à l'encan, vendu—

Dans le Troisième District, No 726 rue Dauphine,

1. Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, carré borné par les rues Dauphine, Royale, Clouet et Louisa, mesurant 73 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 15? pieds de ce côté et 2 lignes du côté le plus rapproché de la rue Louisa, et 160 pieds de l'autre côté vers la rue Clouet; et 73 pieds de largeur à l'arrière, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une jolie maison de résidence en bois, couverte en ardoises, avant corridor en haut et en bas, élégants salons à arche, boudoir et salle à manger richement décorés, manteaux de cheminées en marbre, etc., cuisine, offices, cabinets, cave, etc.; et quatre chambres à coucher, chambre de bain et cabinets au-dessus, gaz et installations partout (excepté les lustres de salon), cloches électriques et cloches d'alarme contre les voleurs, le tout en parfait état. Il y a une remise avec écurie à deux étages, nombreuses bâtisses de dépendances, citernes, beau gazon, fleurs, arbres fruitiers, une barrière en fer devant et en tout point, une maison de résidence de famille de premier ordre.

Nos 28 et 28 1/2 rue Louisa.

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 3me district de cette ville, carré d'ilet No 141 borné par les rues Louisa, Clouet, Chartres et Royale, désignée par la lettre "A" et mesurant 47 pieds 9 pouces de façade rue Louisa, sur une profondeur de 213 pieds 1 pouce et 7 lignes, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une: **Maison-cottage double en bois couverte en ardoises,** connue sous les Nos 28 et 28 1/2 de la rue Louisa, et ayant de chaque côté 5 chambres, gaz et installations partout, 2 citernes, auvents, etc. grande cour, jardin, etc., et se loue $32 par mois, à bail.

Le tout d'après des plans que l'on peut voir au lieu de la vente.

La propriété peut être visitée sur une autorisation écrite de l'encanteur

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 pour cent devant être payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumant les taxes de l'année courante 1889, en sus des enchères.

Les actes pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mai—26 mai, 2, 9, 16, 23, 29 juin

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages élégants doubles et simples —ET— Magnifiques terrains pour bâtir,

Coin S. E. des rues Laurel et Toledano, près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Magdalena Bernard.

No 26,397—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Successeur de C. E. Girardey & Co—Bureau, No 5 rue Carondelet—SAMEDI 22 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B. pour la paroisse d'Orléans, daté du 18 mai 1889, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1. **Le joli cottage simple** No 62 rue Toledano, construit sur un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Laurel, Annonciation et Louisiana avenue, désigné par la lettre C sur un plan dressé par D. M. Brosnan, député-voyer de la ville, daté du 2 mai 1889. Le dit lot forme l'encoignure des rues Toledano et Laurel, et mesure, conformément audit plan, mesure américaine, 25 pieds 10 pouces de face à la rue Toledano, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur et face à la rue Laurel de 115 pieds entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage à un étage contenant quatre chambres, citerne, etc.

2° **Le cottage double, bien bâti,** No 368 rue Laurel, sur un certain lot de terre situé dans ce même district et ilet que la propriété premièrement décrite, désigné par la lettre "D" sur le dit plan ci-dessus mentionné. Le dit lot commençant au lot ci-dessus décrit sur la ligne du fond et mesure conformément au dit plan, mesure américaine, 45 pieds de face à la rue Laurel et même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 10? ... entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double en bois à un étage, contenant trois chambres de chaque côté, citernes, etc.

3° **Un certain lot de terre,** contigu et situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, désigné par la lettre "B" sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant conformément au dit plan, mesure américaine, 38 pieds de face à la rue Toledano et même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes égales et parallèles.

Cette propriété est située sur la ligne divisant le Quatrième et le Sixième district, près du Marché de la rue Neuvième, et d'un centre d'affaires. Près des écoles, des églises et de plusieurs lignes de chemins de fer. Juste ce qu'il faut à des personnes avec des moyens limités comme un placement sûr et profitable.

Termes et conditions—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1889 en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mai—21,25—juin 1 8 15 22

A LOUER

A NEW-YORK

Grandes et petites chambres meublées, avec ou sans la pension, dans une famille où l'on parle français et anglais.

Ecrire à A. A. S., 153 West 10th street.
16 juin—3dim